

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 23 janvier 2021

Membres en exercice : 11

Présents : 7 Mr LECORNET Jean Marie, Mr CARTON Jean Bernard, Mr DEMERVAL Fernand, Mr SAILLIOT Michel, Mme DEON Christelle, Mr MONCOMBLE Bernard, Mr DELIVEYNE Georges,

Représenté (e)(s): 1 Mr CHOPIN Hervé

Excusé (e)(s): 3 Mme MORISS Martine, Mme WYPYSCZAK Dorothée, Mr LECTEZ Mickael

Absent (e)(s): 0

Secrétaire de la séance : Mr DEMERVAL Fernand

La séance est ouverte à : 10 h 00

1 - ORDRE DU JOUR

- Approbation du précédent procès verbal
- Délibération acceptant la subvention pour les travaux de huisseries : 3080 €
- Délibération acceptant la subvention pour le changement des tables : 827 €
- Délibération acceptant la subvention pour les travaux de mise en sécurité des piétons : 20% du montant des travaux (hors taxes)
- Délibération acceptant la participation départementale au titre du FARDA
- Désignation d'un représentant du ministère des Armées
- Salaire de Mr DESCHARLES Aristide
- Perspectives 2021/2022
- Questions diverses

2 - APPROBATION DU PRECEDENT PROCES VERBAL

Le procès verbal est accepté, sans restriction, par l'ensemble du conseil municipal présent à la séance

3 - DELIBERATIION ACCEPTANT LA SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE HUISSERIES (SALLE DES FETES)

Lettre de la commission permanente du conseil départemental en date du 14 décembre 2020 accordant une subvention de **3080€** (trois mille quatre vingt euros) pour le changement des portes de la salle des fêtes. Soit 40% du montant hors taxe du coût total de la réalisation. Pour mémoire le coût de la réalisation des travaux était de 9240€ TTC soit 7700 € HT

Après délibération, les membres présents du conseil municipal émettent un avis favorable pour la subvention de 3080€

4 - **DELIBERATION ACCEPTANT LA SUBVENTION POUR LE CHANGEMENT DES TABLES DE L'ECOLE** X

Pour mémoire, et dans le cadre des mesures prises pour faire face à l'épidémie du COVID 19, Mme MARQUEZ avait demandé, pour l'école, l'achat de tables individuelles. Accord du conseil municipal (paragraphe 11 - PV du 29/06/2020)
La facture de la société MAJUSCULE" pour 22 tables avec casiers est d'un montant total de 1986.16€ TTC.
Le montant de la subvention obtenue est de **827€** (huit cent vingt sept euros)

Après délibération, les membres présents du conseil municipal émettent un avis favorable pour la subvention de 827€

5 - **DELIBERATION ACCEPTANT LA SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE MISE EN SECURITE DES PIETONS** X

Pour mémoire le montant global des travaux de mise en sécurité des piétons et de rénovation de la rue du Calvaire s'élève à 410100 €hors taxe.
Le montant global des subventions accordées (fonds de concours CCSA - amende police - département - DETR - FARDA) est de **135158€** (cent trente cinq mille cent cinquante huit euros)

Après délibération, les membres présents du conseil municipal émettent un avis favorable pour les subventions d'un montant global de 135158€

6 - **DELIBERATION ACCEPTANT LA PARTICIPATION DEPARTEMENTALE AU TITRE DU FARDA** X

Dans le cadre de la réalisation des travaux de la route de Barastre et de la route du Transloy, Monsieur le Maire demande la participation départementale au titre du FARDA

Après délibération, les membres présents du conseil municipal émettent un avis favorable pour la demande présentée par Monsieur le Maire.

7 - **DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU MINISTERE DES ARMEES** Q

Lors de la séance du 20 juin 2020, Mme MORISS Martine s'était portée volontaire pour occuper cette fonction . Le conseil municipal confirme cette désignation.

8 - **SALAIRE DE MONSIEUR DESCHARLES ARISTIDE**

Dans le cadre de la préparation du budget communal 2021, Monsieur le Maire souhaite représenter la demande d'augmentation de salaire de Mr DESCHARLES Aristide (voir PV des 29/10/2020 et 15/12/2020)
Pour mémoire mise à niveau avec celui perçu à LIGNY TILLOY - Mr DESCHARLES travail à mi temps à LIGNY TILLOY et VILLERS AU FLOS.

Après discussion et vote des conseillers présents et représenté, le conseil municipal est favorable à l'augmentation du salaire de Mr DESCHARLES Aristide, à compter du 01 avril 2021, dans le cadre du budget 2021 (6 voix pour et 2 voix contre).

9 - PERSPECTIVES 2021 - 2022

Après l'acceptation des différentes subventions et dans le cadre du FARDA 2021, Monsieur le Maire souhaiterait voir l'allongement de la réfection de la route de Barastre et envisage de mandater l'étude VERDI.

Les membres du conseil municipal présents sont favorables à cette demande

Les perspectives suivantes ont été évoquées

- Achat décorations de Noël extérieures (catalogue des décorations soldées)
- Aménagement d'un espace détente à l'abreuvoir
- Amélioration et aménagement de l'éclairage public
- Réfection de l'impasse Lecomte (le long maison Ferreira)
- Réfection de l'église (chantier onéreux et complexe)
- chemin communal "sous le bois" : remise en état et interdire circulation des engins agricoles par la pose de pilasses en béton ou autres moyens.
- Aménagement aire de jeux (derrière école) - mise en place d'une tonnelle lieu de détente des familles
- Aménagement de la mairie (bureau du maire, toilettes, salle archives...)
- Achat d'un écran pour vidéoprojecteur à la salle des fêtes
- coup jeune à la salle des fêtes (carrelage, peinture, chauffage, électricité)

10 - QUESTIONS DIVERSES

Mr CARTON

- Reprend la demande de Mr COLOMBEL qui souhaite clôturer son terrain. Le problème réside dans le fait que le bornage de son terrain reprend le fossé d'évacuation des eaux de la commune (voir dossier établi par Mr CARTON). Mr COLOMBEL est prêt à céder une bande de terrain d'environ 2m à 2,5m sur une longueur de _____ à la commune au prix d'achat de son terrain, à savoir 4€ le m². Avant de s'engager, Mr le Maire souhaite connaître le prix du terrain défini par les services du domaine.

Mr DEMERVAL

- Les colis de aînés et l'arbre de Noël des enfants ont reçu un bon écho.
- Le conseil municipal dans son ensemble, excepté Mme WYPYSCZAK, a participé à une formation des élus sur le sujet "comprendre le budget communal" dispensée à la salle des fêtes par un formateur de l'institut de formation des élus, le 20 janvier 2021 de 18 h à 22 h. Appréciée de tous

Fin de la séance : 12 h 05